Fiche savoir 3 : Principes de sécurité des données

La sécurité des données repose sur trois principes fondamentaux.

1 La confidentialité

La confidentialité vise à assurer que les données ne sont accessibles qu'aux seules personnes autorisées.

Exemple : la connexion au site web d'un client ne lui donne pas accès à la liste des clients et des factures.

2 L'intégrité

Assurer l'intégrité des données consiste à faire en sorte que les données ne peuvent pas être modifiées lors de leur utilisation.

<u>Exemple</u> : le protocole de cryptage SSL permet de s'assurer que les données ne sont pas modifiées pendant l'échange.

3 La disponibilité

La disponibilité consiste à assurer l'accès ininterrompu aux données

Exemple : si le serveur web ne fonctionne plus, un autre serveur prend le relai.

Remarque:

On retrouve ses principes dans les analyses de la CNIL sous les termes : **accès aux données, modification des données, disponibilité des données.**